

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 03 avril 2024 à 20h30
Maison cantonale – salle du conseil

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- ❖ Installation d'un nouveau conseiller communautaire
- ❖ Désignation d'un secrétaire de séance
- ❖ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 06 mars 2024
- ❖ Décisions prises par le Président depuis le Conseil communautaire du 06 mars 2024

2 – STRATEGIE – DEVELOPPEMENT

- ❖ Point d'information sur les structures partenaires
 - GIDA Haute-Maurienne
 - Office de tourisme Haute Maurienne Vanoise
 - Syndicat du Pays de Maurienne
 - Syndicat Mixte Thabor Vanoise
 - Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise

3 – ADMINISTRATION GENERALE

- ❖ **Affaires juridiques**
 - Convention SDES / CCHMV d'assistance à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans le cadre du dispositif « Coup de pouce Chauffage bâtiment tertiaire »
- ❖ **Commande publique**
 - Piscine intercommunale de Modane – Avenants aux marchés de travaux
- ❖ **Finances**
 - **Budgets primitifs et fiscalité 2024**
 - Vote des taux 2024 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
 - Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024
 - Contributions annuelles
 - SPL Haute Maurienne Vanoise Tourisme
 - Syndicat du Pays de Maurienne
 - CIAS Haute Maurienne Vanoise
 - Commune de Bessans – Centre permanent de biathlon de HMV
 - Budgets primitifs 2024 : principal et annexes Assainissement, ZAE des Terres Blanches, Energie
 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024
 - **Attribution subventions 2024 aux associations**

❖ Ressources humaines

- **Création d'emplois non permanents**

- ⇒ *Accroissement saisonnier d'activité*

- Moyens généraux
 - Création d'un emploi non permanent à temps non complet d'agent d'accueil – été 2024
- Assainissement collectif
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet d'agent technique polyvalent
- Piscine intercommunale Modane
 - Création des emplois non permanents à temps non complet saison 2024

- ⇒ *Accroissement temporaire d'activité*

- Pôle ressources
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet de chargé d'ingénierie financière

- **Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)**

- Abrogation et remplacement de la délibération n°2017-217 du 08 novembre 2017

- **Principe du recrutement d'agents contractuels remplaçants**

- Abrogation et remplacement de la délibération n°217-146 du 05 juillet 2017

Le Président
Christian SIMON

